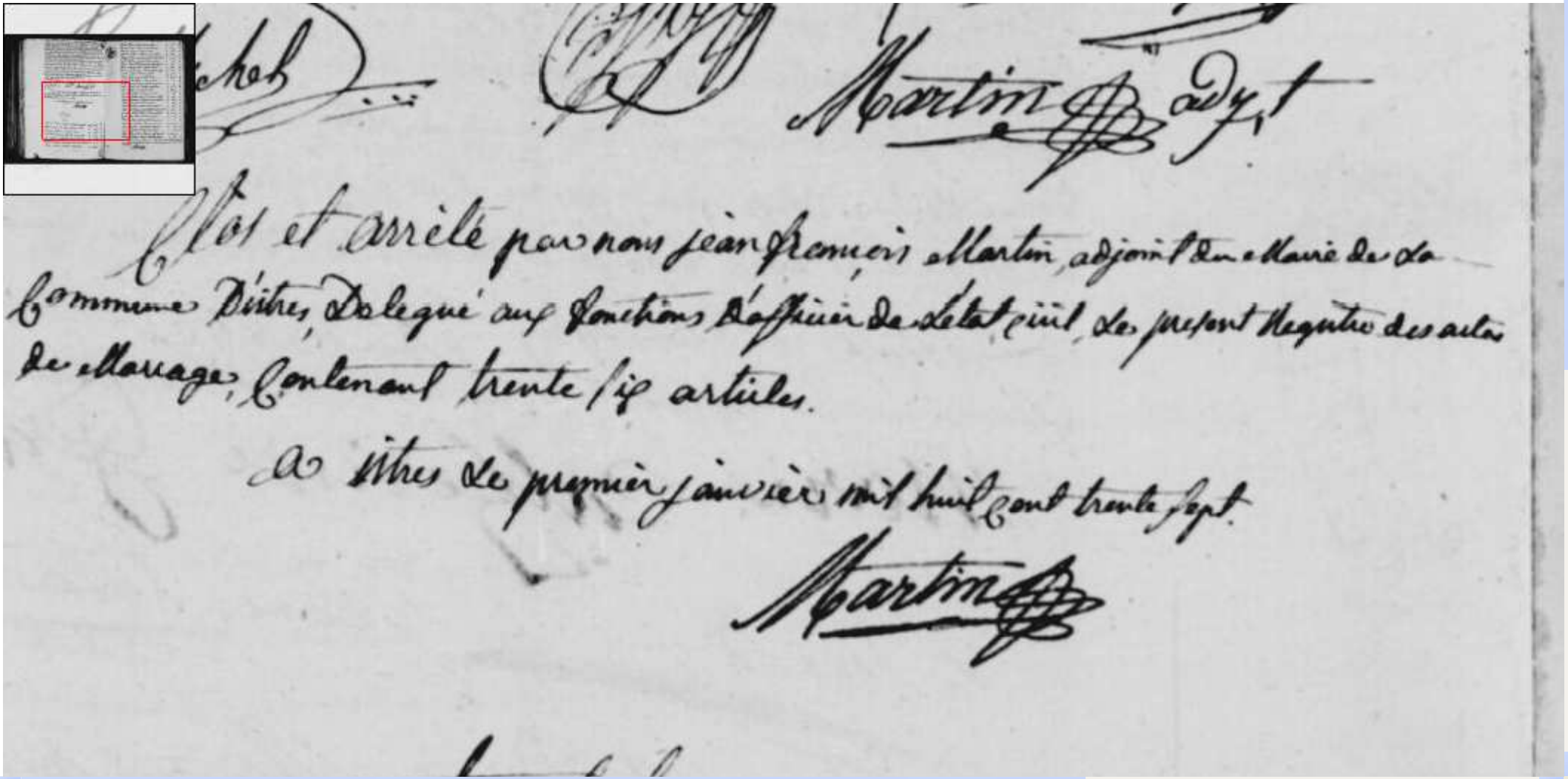

Martin adjt

Clos et arrêté par nous Jean François Martin, adjoint du maire de la Commune d'Istres, Délégué aux fonctions d'officier de l'état civil, le présent Registre des actes de mariage, contenant trente six articles.

A Istres le premier janvier mil huit cent trente sept

Martin